

Cantu *Lupi*



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MARNEetGONDOIRE
Communauté d'agglomération

1914

2014



Centenaire
de la Grande Guerre

Conseil Municipal du 04 octobre 2014

Présents :

M^{mes} Martine BERNADAT, Gaëlle BOUVIER, Caroline DUMONT, Meryeme EL ALAOU, Fabienne GILLIOT, Evelyne HORLAVILLE, Pierrette MUNIER et Lina TRAQUE, MM. Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA, Bertrand CARLIN, Gilles DAUVERGNE, Christian JAYET, Georges PAMBOU, Eddie POPOTTE, Thierry ROCHETTE et Pierre-Marie SOULIS.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Toufik HAMDI (*pouvoir Marcel OULÉS*)

Secrétaire de séance : M^{me} Martine BERNADAT

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil du 21 juin 2014.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Commission Communication : Par 15 voix pour et 4 voix contre (M^{me} Gaëlle BOUVIER, MM Georges PAMBOU, Christian JAYET et Pierre-Marie SOULIS) le Conseil approuve la composition à 5 membres de cette commission.

élection des membres au scrutin de liste : ont été élus et immédiatement installés dans leur fonction : M^{mes} Pierrette MUNIER, MM. Grégory ATTEBA, Bertrand CARLIN, Eddie POPOTTE (14 voix), Gaëlle BOUVIER (4 voix). Un bulletin nul a été recensé.

Annulation de l'alinéa 4 de l'article 1 de la délibération 2014-13 du 06 avril 2014 et remplacement par la rédaction d'une nouvelle délégation conforme à l'article 10 de la Loi du 17 février 2009 (article L.2122-2204 du CGCT)

Vote à l'unanimité l'annulation de l'alinéa 4 de l'article 1 et remplace l'alinéa.

FINANCES

Décision modificative N°01-2014

Vote par 18 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention (Pierre-Marie SOULIS), l'adoption de la décision modificative N°01 du budget communal 2014 portant mouvements de crédits en Section d'Investissement Dépenses.

Tarifs régie – rentrée 2014

Vote à l'unanimité le regroupement des quatre régies enfance en une seule.

Demande de remise gracieuse ou de dégrèvement sur dettes – titre 96

Vote à l'unanimité le rejet de la demande de remise de dette des deux agents communaux.

Renouvellement de la convention avec la SACPA

Vote à l'unanimité pour la signature avec la S.A. SACPA, du contrat de prestations de services (missions de service public) relatif à la capture, le ramassage, le transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et la gestion de la fourrière animale.

RESSOURCES HUMAINES

Création d'un emploi d'avenir pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Vote par 18 voix pour, 1 voix contre (Pierre-Marie SOULIS) et 0 abstention.

URBANISME

Dénomination des voies pour le lotissement les Lodges – Bouygues Immobilier (lot 2.3b) – ZAC du Chêne-Saint-Fiacre

Vote par 18 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention (Pierre-Marie SOULIS), la dénomination des voies « Rue des Mélèzes, Allée des Erables, Allée des Frênes.

CAMG

Vote à l'unanimité la prise de compétence eau potable par la CAMG

Communications du Maire

Questions diverses

Question de M. SOULIS (liste « Chanteloup nous rassemble ») sur le courrier adressé par M. le Maire aux conseillers municipaux en date du 04 septembre 2014.

Marcel OULÉS,
Maire

Nous leurs souhaitons la bienvenue :



ALMEIDA Matéo	09 juillet 2014
MATHIEU Léa	17 juillet 2014
LAMBERT VANDEPUTTE Ava	24 juillet 2014
DUBANT Tahis	31 juillet 2014
OGNIMBA Moesha	12 août 2014
DEGOIS Milan	20 août 2014
VITALIS JUBIN Jade	22 août 2014
CASTRO Ezio	24 août 2014
MOUADDIB Nahla	28 août 2014
HOUBLON Jelyssan	01 sept 2014
VIRAPIN ADAO Enora	04 sept 2014
NAOUI Myriam	09 sept 2014
ATTIA Alice	10 sept 2014
MORVILLEZ Julianna	20 sept 2014
JACOB Martin	23 sept 2014

Nous leurs souhaitons nos vœux de bonheur :



Stéphane DELAGE & Martine DOS SANTOS	05 juillet 2014
J. Patrick QUILLEROU & Gwendoline FLAJOLET	20 sept 2014
Guillaume GLOAGUEN & Amandine PRZYBYLA	27 sept 2014
Cédric LUCAS & Emeline BERTRAND	04 octobre 2014

Ils nous ont quittés :



Marcel GUIBERT	30 juin 2014
Geneviève NOIRÉ	02 juillet 2014
Marie BROS	12 août 2014
Brigitte BONIFACE	21 août 2014
Madeleine VENTRILLARD	27 août 2014
Lucie FLOCHLAY	04 sept 2014
Andrée CARPENTRAS	25 sept 2014

▶ **ENFANCE**
Page 4

▶ **VIE CULTURELLE**
Page 4

▶ **VIE CITOYENNE**
Pages 4 et 5

▶ **TRÈS HAUT DÉBIT**
Page 5

▶ **ASSOCIATIONS**
Page 6

SOMMAIRE



ÉDITO

SCHÉMA RÉGIONAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE : DEMANDE DE DÉROGATION

Dans quelques semaines, le devenir de notre communauté d'agglomération sera définitivement scellé. En effet la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et de l’Affirmation des Métropoles) du 27 janvier 2014 fixe une nouvelle organisation au sein de la région Ile-de-France, en créant la Métropole du Grand Paris et en renforçant les intercommunalités voisines. Le projet du Préfet de Région présenté le 28 août dernier, prévoit de regrouper Marne-et-Gondoire avec 4 autres intercommunalités : Marne-et-Chantereine, Val-Maubuée, Brie-Francilienne et le SAN Val d’Europe, créant ainsi un EPCI de 344.331 habitants. Ce schéma ne prend pas en compte la diversité et la spécificité de chacune des intercommunalités. Il ignore aussi totalement le projet de territoire et le bassin de vie que représente Marne-et-Gondoire, mis en place de manière consensuelle par les élus depuis 2001. C’est pour cela que les élus communautaires demandent à l’unanimité l’application de la dérogation prévue par la loi afin que Marne-et-Gondoire continue de développer sa spécificité. Tel a été l’esprit de leur vote le 13 octobre dernier. Il appartient maintenant à chacune des 18 communes de confirmer ce vote lors d’un prochain Conseil Municipal.

Marcel OULÉS,
Maire

@ctu N°2
CHANTELOUP-EN-BRIE
1914 - 2014

Il y a 100 ans, le 2 août 1914 éclatait la 1^{ère} guerre mondiale qui devait faire 10 millions de morts. A l'occasion de la commémoration du 11 novembre la commune de Chanteloup-en-Brie a procédé à la rénovation du monument aux morts et organisé, salle Van Dongen, en même temps que la commémoration de l'Armistice une exposition sur la Grande Guerre.

EXPOSITION
Oublieuse d'Orléans et la Grande Guerre
MUSEUM GÉNÉRAL

La nuit des mots vivants
Service municipal de la Culture
Fiasco pour les canailles ! Hélène vous racontera les débuts de ces méchants qui tremblent sur des airs de rock, reggae et flamenco. Profitez en famille de ce spectacle musical tout public à partir de 5 ans.
Samedi 22 novembre à 18 h. Salle Van Dongen - Entrée libre.
Réservez dès maintenant vos places par mail : culturechanteloup.e.b@wanadoo.fr

Club Belinann
Le 10 octobre a ouvert, rue de la découverte à Chanteloup-en-Brie le complexe sport **Belinann**.
Des conditions d'adhésions exceptionnelles pour les Chanteloupiens !

Pôle médical
Le cabinet dentaire des docteurs Daviaux et Durand ouvrira ses portes au pôle médical, 59 route de la Ferme du Pavillon le lundi 27 octobre 2014.
Contact : 01 64 66 95 95.

Abonnez-vous gratuitement à la lettre électronique municipale en vous inscrivant sur le site de la mairie (www.mairie-chanteloup-en-brie.fr) ou en flashant le QRcode depuis votre smartphone ou votre tablette.



Commémoration
11 novembre 1918

ARMISTICE

M. Marcel Oulés, Maire, et le Conseil municipal de **CHANTELOUP-EN-BRIE**, vous prient de bien vouloir honorer de votre présence la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 qui se déroulera-le :

Mardi 11 Novembre à 11 heures

Rendez-vous devant la Mairie à 10 h 45

A cette occasion, une exposition organisée par le comité vie citoyenne sera consacrée au Centenaire de la Grande Guerre.

Cette manifestation se clôturera par un Vin d'honneur servi salle Van Dongen.

Exposition
Centenaire de la Grande Guerre



Rentrée scolaire

C'est ainsi que nos deux écoles accueillent plus de 500 enfants.

Au vu de l'augmentation du nombre d'enfant en mai dernier l'Inspection académique a décidé d'ouvrir une neuvième classe au Cantou et en juin, une onzième au Loupiot.

Afin de pouvoir accueillir ces deux nouvelles classes, des travaux ont été entrepris par la commune en créant une classe dans la salle de motricité de l'étage du Cantou. Ces travaux ont été entrepris en concertation avec l'équipe enseignante après étude de faisabilité et en prenant compte des différentes contraintes. Même si ces travaux ont été faits à titre provisoire, nous pouvons saluer le travail accompli, tout en rappelant que cela a eu forcément un coût sur notre budget.

En ce qui concerne l'école du Loupiot, dans l'optique d'une ouverture possible de la douzième classe pour la rentrée 2015, les deux salles situées près de la restauration scolaire, ont été repeintes. Cela nous a permis d'être réactifs, le vendredi 5 septembre, à l'annonce par l'inspection académique de l'ouverture de la douzième classe.

Aussi, l'ensemble de nos enfants a pu être accueilli dans de bonnes conditions ce mardi 2 septembre.

Aujourd'hui après deux mois, nous pouvons dire que notre rentrée scolaire à Chanteloup s'est bien passée et mieux que certains « esprits chagrins » pouvaient prédire avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Grégory Atteba,
Adjoint chargé des affaires scolaires et de l'enfance



Une rentrée scolaire, c'est avant tout pour les enfants l'occasion de retrouver les copains après deux mois d'été avec aussi cette attente de connaître qui sera son enseignant.

Pour les parents c'est surtout l'angoisse en petite section de laisser son petit bout de chou. Quelques pleurs, autant chez les mamans et papas que chez les enfants... Et puis, après quelques jours, une fois que les enfants connaissent leur enseignant, c'est en général avec le sourire que chacun se quitte le matin.

Ce rituel est le même partout en France ou dans le monde.

Donc Chanteloup, n'y aura pas échappé en cette rentrée 2014.

Classe découverte

En 2015, les enseignants des classes de CME proposent d'organiser une classe découverte du patrimoine en Vendée de 5 jours à Vouvant du 18 au 22 mai.

Ce séjour sera organisé par « Côté Découvertes », organisme avec lequel les deux enseignants des Cours Moyens sont déjà partis les années précédentes.

Comme chaque année, le séjour est financé par la participation des parents, auquel s'ajoute la subvention communale, la caisse des écoles et la vente de viennoiseries et gâteaux par les enfants à l'école.

A chacun son rythme

Comme vous le savez, la réforme des rythmes scolaires, s'applique pour l'ensemble des communes depuis le 2 septembre dernier.

Que nous soyons en accord ou non avec cette réforme, notre commune a appliqué la loi et nous voulons faire en sorte que cette réforme réponde au bien-être de nos enfants.

La journée scolaire étant allégée, le Conseil Municipal a souhaité faire un accueil de loisirs après la classe avec pour objectif de mettre en place des activités de qualité.

Le temps d'accueil de 15 h 30 à 19 h est payant en fonction du quotient familial (goûter compris).

Sortir à Chanteloup, on vous dit tout !

VIE CULTURELLE

Samedi 22 novembre à 18 h

Venez en famille assister au spectacle d'Hélène Palardy

Fiasco pour les canailles :

faites le plein d'histoires et de bonnes vibrations rock, reggae, flamenco...

Durée 50 min - Tout public à partir de 5 ans - Réservation conseillée par courriel.



Samedi 06 et dimanche 07 décembre de 10 h à 18 h

Les personnes et les associations désireuses de participer au

Marché de Noël

organisé le premier week-end de décembre salle Van Dongen peuvent encore réserver leur emplacement par courriel.

culturechanteloup.e.b@wanadoo.fr

La sécurité est l'affaire de tous

VIE CITOYENNE

Nous sommes toutes et tous pressés le matin, mais ne faudrait-il pas accepter de prendre 3 minutes de plus pour se stationner sur les emplacements réservés plutôt que de se garer n'importe où, au risque d'entraver la circulation.

De même, chers citoyens de Chanteloup qui avez la chance de pouvoir vous déplacer sur vos deux jambes, pensez à celles et ceux qui

victimes des accidents de la vie, doivent se déplacer en fauteuils roulants et qui ne peuvent circuler sur nos trottoirs parce que certains d'entre nous, ont l'égoïsme de se stationner aux places réservées ou sur les parkings pour aller chercher le pain ou le journal.

Ce manque de civisme met aussi en danger nos enfants en poussette, car les mamans,

papas et nounous doivent souvent circuler sur la route afin de contourner les véhicules stationnés sur les bandes jaunes.

Alors il est de notre civisme de respecter à la fois les places des stationnements devant les écoles, les commerces et les lieux publics, mais aussi les limitations de vitesse dans l'ensemble de nos rues.





Interview de Madame et Monsieur Mathon

avait une chaudière à charbon. Nous y sommes restés trente ans. Et puis, à cause de l'aménagement de Marne-la-Vallée, nous avons été expropriés. Nous avons alors refait la même maison, ici, Chemin de la Bergère, il y a vingt ans ».

Rapidement, tous deux ont fait partie des associations existantes. M^{me} Mathon s'est occupée du Marché aux Fleurs pendant vingt sept ans !

« C'était M. Moreau, fleuriste à Lagny, qui nous livrait deux camions de fleurs, et qui était d'accord pour nous reprendre les invendus. Le bénéfice intégral était reversé à la commune, au CCAS. Nous avons arrêté il y a six ans », précise-t-elle.

M^{me} Mathon a également encadré la couture qu'elle faisait faire aux enfants de l'école du Loupiot, maternelle et élémentaire, avec M^{me} Louise Sguerzy.

Puis tous deux ont participé au Comité des Fêtes, géré par le maçon Monsieur Pruvot et sa femme :

« On préparait trois moutons devant la salle des Fêtes, et on n'enfumait personne, car il n'y avait rien autour ! »

M. et M^{me} Willaume, Lucie et Roland, ont monté un petit club, dans la bibliothèque actuelle, avec Pierre Vite : le Club des Anciens, qui est devenu Le Club du Moulin, le 1^{er} janvier 1993. Il accueillait goûters et

jeux de société. M. Mathon a agrandi le groupe jusqu'à 188 adhérents, qui venaient en partie des environs. Et puis, il y a huit ans environ, M. Gérard Willaume et son équipe ont fait l'aménagement de la Ferme du Pavillon, avec un local pour les Anciens.

« Des réveillons de 128 personnes étaient organisés, avec l'orchestre de la Ferté Milon. On a fait aussi de grands voyages avec le club de Conches et le nôtre associés : Grèce, Turquie, Hollande, Mexique, Corse, etc. Et en France bien sûr... Arrivés à la retraite, on s'est occupé encore de ce club, des Amis des Fleurs, de l'Association des Anciens Combattants, et du CCAS, tous les deux, pendant seize ans. Mais personne n'a repris ensuite ».

M^{me} Mathon conclut :

« Je suis contente de mon village ».

Et son mari ajoute à l'unisson, en souriant :

« Je suis un animateur. Je suis direct, et avec nous il n'y a pas de triche » !

Propos recueillis,
par M^{me} Achour,
ancienne Conseillère municipale

En ce jour d'août où perce un timide soleil, nous sommes installés dans la jolie maison qui a joué un rôle important dans la vie de ce couple infatigable et relié intimement à l'histoire de notre village depuis cinquante ans.

« On est arrivés en juillet 1964. Il y avait alors 287 habitants. On a acheté, avec un couple d'amis, M. et M^{me} Parrot, un terrain de culture de 3 690 mètres carrés à M. et M^{me} Poulain. On a construit sans serviabilité : on avait un puits avec un seau, puis une pompe Japy, et on s'éclairait à la lampe titolandy – à essence. On a acheté un frigo à gaz, et on

Montée en débit sur le département de Seine-et-Marne

Par arrêté préfectoral du 26 décembre 2012, M^{me} la Préfète de Seine-et-Marne a procédé à la création du Syndicat mixte « Seine-et-Marne numérique ». Ce syndicat ayant pour objet la conception, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de communications électroniques et activités connexes.

La Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire a pris la décision, en 2013, d'adhérer à ce syndicat afin qu'à terme tous les habitants du territoire soient reliés au réseau numérique à très haut débit (plus de 100Mb/s). Dans une logique de développement équitable et uniforme, chaque habitant de Marne-et-Gondoire pourra ainsi recevoir via la fibre optique, directement chez lui, un accès direct au très haut débit. Un chantier majeur cofinancé par la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire, l'Etat, la Région Ile-de-France et le Département de Seine-et-Marne, va donc être lancé dans lequel des centaines de kilomètres de fibre optique vont être déployées sur plusieurs années.

Dans l'attente de l'arrivée de la fibre optique et pour répondre aux besoins immédiats dans les secteurs actuellement très mal

desservis, il est proposé de développer un service intermédiaire dit de « montée en débit » (MED). La montée en débit, consiste à optimiser le réseau cuivré de téléphonie actuel, permettant d'offrir rapidement un accès au haut débit (plus de 10Mb/s) susceptible de couvrir l'essentiel des usages domestiques numériques d'aujourd'hui.

La commune de Chanteloup est éligible à cette MED, pour un de ses deux sous-répartiteurs (celui installé près de la mairie). Ainsi 70 % des usagers pourraient bénéficier dès 2016 de cette montée en débit.

Le deuxième sous-répartiteur quant à lui est éligible uniquement à la fibre optique (car récent) et sera traité d'ici 5 ans.



Pierrette Munier,
Vice-présidente



Jeux de mots

Calendrier Conférences 2014 (salle Van Dongen)

Vendredi en soirée
Ouverture des portes :
20 h 30
Début conférence :
21 h

14 novembre

*Le temps qui passe,
une constante artistique
et intellectuelle*

Intervenant :

Pierre Debuison
(Dramaturge, membre des
Ecrivains Associés du Théâtre
(E.A.T) et de la Société des
Auteurs et Compositeurs
Dramatiques (S.A.C.D)

12 décembre

*Guillaume de Tyr,
historien des croisades*

Intervenant : Olivier Nève
(Romancier, dramaturge
et historien)

M. Debuison Pierre
Tél : 06 09 17 26 97



Comité Des Fêtes

Nous avons profité de l'hiver pour créer notre blog, nous avons profité de l'été pour créer un nouveau logo, plus festif, plus coloré. Nous profitons donc de cet article pour vous le présenter.

Certains d'entre vous l'ont déjà vu lors de leur passage sur notre stand au forum des associations du 6 septembre dernier. Lors de ce forum, nous avons présenté notre programme d'ici la fin 2015 aux nombreuses personnes qui nous ont rendu visite.

De plus, à partir de cette année, le CDF propose une partie de son matériel à la location à tous ses adhérents et aux chanteloupiens, pour toute fiesta familiale ou amicale.

Notre dernier événement, un bal country 'Rétro', s'est déroulé le 4 octobre et a rencontré un vif succès auprès des pionniers Seine-et-Marnais, qui ont vécu l'arrivée des danses country (lignes & couples) en France, avec l'ouverture du Parc Disneyland en 1992, et sous l'impulsion de l'américain Robert Wanstreet, aujourd'hui décédé.

Nous remercions encore une fois les partenaires de cet événement : la mairie, la crêperie, la boulangerie et la pizzeria sans qui cet événement n'aurait pas eu autant de succès.

Nos prochains rendez-vous :

- 20 décembre : Balade autour des illuminations de Chanteloup, en partenariat avec le MARCHEPIED, précédée de chants interprétés par la chorale de TOUS EN SCENE.

- 31 décembre : Le réveillon de la Saint Sylvestre. Si vous souhaitez participer à l'organisation et l'animation de cette soirée, faites-vous connaître...en nous écrivant à : cdf.chanteloup@gmail.com cela nous permettra d'être plus proche de vos attentes.

- 18 janvier : Assemblée Générale.

D'ici là, n'oubliez pas de passer nous voir sur le blog www.cdfchanteloup.com et pourquoi pas de rejoindre nos adhérents en remplissant le document téléchargeable.

A très bientôt

L'équipe du CDF

ASSOCIATIONS

ASC section Karaté

Les entraînements de karaté ont repris salle Frison Roche toujours dans une ambiance conviviale et familiale, avec des cours compétiteurs pour ceux qui souhaitent faire de la compétition.

Résultats excellents pour l'année 2014 dans différentes catégories.

Les cours sont dispensés par Christian Bouvier 3^{ème} DAN et Jean-Pierre Gavoile 2^{ème} DAN directeur technique.

Horaires des cours

Pour les enfants :

le mercredi de 16 h à 17 h et le vendredi de 17 h 45 à 18 h 45.

Pour les adolescents :

le mercredi de 17 h à 18 h 30 et le vendredi de 18 h 45 à 20 h.

Pour les adultes :

le mercredi de 20 h 30 à 22 h et le samedi de 10 h à 11 h 30

Vous pouvez encore venir vous inscrire si vous le souhaitez.

Renseignements auprès de Véronique
Tél : 01.64.66.94.14.

Véronique Magueur



Dojo Chanteloup Club

Bonjour à tous,

Voici une nouvelle saison qui démarre pour notre club, une saison qui démarre avec quelques changements.

En effet, ces changements se traduisent tout d'abord par un nouveau bureau directeur. Celui-ci est composé de Jean-Yves Pinceel, notre Vice-président, Thierry Balique, notre trésorier, Emilie Guix notre secrétaire, et enfin moi-même, Florent Salmon, en tant que Président. Une équipe qui saura une fois de plus donner de son temps pour faire vivre ce club qui nous rassemble autour de passions et de valeurs communes.

Je voudrais par ailleurs prendre le temps de remercier l'ancien bureau directeur, qui a su consacrer beaucoup de son énergie pour notre association, je remercie Christophe Jouve, Gregorio Alonso et Jean-Yves Pinceel.

Mais ces quelques changements ne s'arrêtent pas là, puisque nous avons accueilli un nouveau professeur. Je souhaite encore une fois souhaiter la bienvenue à Séverine Bavay. En quelques mots, Séverine est une jeune femme de 36 ans, ceinture noire troisième Dan, qui pratique le judo depuis l'âge de 4 ans, jusqu'à arriver en deuxième division.

Une fois de plus, je tiens à la remercier pour son travail, car elle injecte, et ce depuis son arrivée, à notre club un nouveau souffle, par son dynamisme et son investissement, auprès des cours des adultes.

A présent, mes remerciements se tournent vers Roger Bastien, notre professeur, qui continue de nous passionner et de nous transmettre son goût pour cet art martial que nous aimons pratiquer. Continuant d'assurer les cours des enfants, Roger fait figure d'exemple pour nous tous, et pour cela nous ne le remercierons jamais assez.

Maintenant, il est temps de faire un petit bilan des inscriptions. Jusque là, nous avons enregistré près d'une centaine d'adhérents, avec une légère baisse par rapport à l'année précédente, mais les inscriptions ne sont pas fermées, il reste encore de la place !

Une surprise est survenue au niveau du Tai Chi Chuan puisque c'est près d'une quinzaine d'adhérents qui ont découvert cette discipline ou se sont réinscrits, ce qui est très encourageant. D'ailleurs, je remercie Catherine Thibaud pour son travail de coordination entre les cours et le bureau, et Serge Hong, le professeur.

Quant au cours de jujitsu, nous notons encore une fois de plus que nos adhérents nous sont très fidèles, puisque nous enregistrons près d'une quinzaine d'adhérents.

Pour l'heure, je voudrais encore une fois remercier tous ceux qui nous aident au quotidien et souhaite une bonne saison à tous nos adhérents.

Florent Salmon, Président

L'Association Chanteloupienne des commerçants

Souhaite remercier tous les participants à son premier loto du 12 octobre qui s'est déroulé dans la salle des fêtes Van Dongen dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos partenaires : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, l'animalerie Tom and Co au Clos du Chêne, la chocolaterie Roland Réauté au Clos du Chêne, le supermarché Casino de Ferrières-en-Brie, les commerçants de l'Association Chanteloupienne ainsi que tous les bénévoles ayant pris part à l'organisation de cet événement.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 7 février 2015 pour notre prochain loto.



David Bouvier, Président



Chanteloup 2020, avec vous pour vous

Deux conseillers d'opposition, de la liste « Chanteloup-en-Brie, notre village » s'enorgueillissent du travail du contrôle de légalité concernant la délibération n°9 du Conseil du 6 avril relative aux indemnités ; soit ! Mais il aurait été judicieux de leur part, dans un souci de transparence totale, notamment à l'égard des 26 % des électeurs de leur liste, d'expliquer que le même contrôle de légalité et le bureau des élections de la Préfecture, les ont rappelés à leur devoir quant à l'ordre des démissions à respecter afin de pouvoir siéger légalement au Conseil Municipal. En effet le non-respect de la chronologie des candidats pouvait entraîner l'invalidation d'un de leurs deux représentants. L'intervention du Maire aura permis que leur situation soit régularisée.

Ces deux conseillers ne siègent que par un jeu de chaises musicales, certes autorisé par les textes, mais qui d'un point de vue démocratique ne laisse pas de surprendre, car ils ne doivent pas leur statut à une élection, mais à une série de démissions qui amène les numéros 4 et 7 d'une liste à siéger, en lieu et place de la tête de liste et de son dauphin, seuls candidats légitimement élus.

Par respect pour eux et surtout pour leurs électeurs, nous ne dirons pas, que leur appartenance au Conseil est illégitime, mais qu'ils n'oublient pas que c'est uniquement par défaut, qu'ils bénéficient de cet honneur.

Les élus du groupe majoritaire ont respecté leur engagement d'ouverture envers l'opposition. Ils attendent, pour le moins, et les chanteloupiens aussi, une participation constructive de la part de celle-ci et non pas une attitude de censure ou de contrôle tatillon des décisions votées majoritairement (voir PV des séances du Conseil Municipal). Ils ne pourront qu'y gagner en crédibilité.

Les élus de la majorité municipale

Chanteloup en Brie notre village

Les rythmes scolaires : une réforme qui n'a pas tenu ses promesses
Une réforme sur laquelle on fondait beaucoup d'espoir pour nos enfants. Celle-ci comportait deux volets : l'aménagement des horaires de classe, les temps d'activités périscolaires. Les TAP ont été très discrètement reconvertis en garderie au grand dam des parents. Parler d'activités périscolaires est devenu un euphémisme.

En plus d'apprendre à nos enfants à passer, cette réforme coûte cher. Il faudrait recruter 3 animateurs supplémentaires. Selon nos calculs, à terme il en faudrait 21 pour une capacité d'accueil de 90 maternels et 158 élémentaires. Parallèlement, le projet de loi de finances 2015 réduit le fonds d'amorçage en soutien à la réforme.

Observons que le nombre d'animateurs devient plus important que le nombre d'enseignants, que le nombre d'employés techniques et administratifs réunis. Ceci préfigure peut être la société de demain, si ce n'est d'aujourd'hui...

Un difficile apprentissage de la démocratie

Le 3 octobre dernier, en conseil municipal, M. le Maire a proposé la création de la commission communication, en précisant que le souhait de la municipalité est que celle-ci ne soit composée exclusivement que d'élus de la majorité. Pour imposer néanmoins un élu, les deux listes minoritaires ont fusionné lors du vote à la proportionnelle pour déjouer l'indéfendable projet d'ostracisation. Grâce à nous Gaëlle BOUVIER a été élue.

Après avoir fait preuve d'ouverture en début de mandat, de s'être félicitée de certaines convergences d'appréciation en dépit de nos divergences, l'heure du repli sur soi a sonné. Pour l'avenir nous proposons à la majorité la « liberté » de ne plus créer de commission si elle choisit la démocratie de l'entre-soi, de l'unanimité complaisant.

Christian JAYET – Georges PAMBOU

Contact Facebook : Chanteloup en Brie, notre village

Chanteloup nous rassemble

Bonjour à tous,

Lors du conseil municipal du 04/10/2014, nous avons procédé à l'élection des membres de la commission communication.

La volonté des élus de la majorité était d'exclure tout membre de l'opposition de cette commission, voulant garder le monopole de la communication municipale. Cependant, grâce à la fusion des 4 membres de l'opposition pour présenter une liste unie et grâce à l'erreur d'un des votants de la liste majoritaire (qui a induit un bulletin nul), un siège s'est libéré pour l'opposition et j'ai donc pu intégrer cette commission communication.

Celle-ci est composée de 6 personnes : 5 pour la majorité, plus moi. J'essaierai néanmoins de faire entendre ma voix pour une meilleure communication envers vous, habitants et acteurs du village. Le manque de communication est un des points récurrents soulevés en porte à porte lors de la campagne et il est important d'y porter une grande attention.

Gaëlle BOUVIER
bouvier.gaelle@sfr.fr





Office de Tourisme
Marne-et-Gondoire

2, Rue du chemin de fer
77400 Lagny-sur-Marne
01-60-31-55-70

**NOUVEAU CLUB DE FITNESS
À CHANTELOUP-EN-BRIE**
SUR LA ZONE APPROUVÉE DE LA ZONE COMMERCIALE DU CLUB DE LOUË
INSCRIPTIONS
06.10.81.46.55
contact@clubbelinann.fr
WWW.CLUBBELINANN.FR

**PRÉPAREZ VOTRE
RENTÉE SPORTIVE!**

PISCINE DE 25M CARDIO-TRAINING
& MUSCULATION COURS COLLECTIFS
COURS COLLECTIFS ENFANTS
SQUASH COACHING
SAUNA & HAMMAM BAR LOUNGE



**Rappel
Aux Chanteloupiens**

Heures de tontes :
Les jours ouvrés :
de 7 h à 20 h
Les samedis :
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés :
de 10 h 30 à 12 h



Les chiens doivent être tenus en laisse
Merci de votre compréhension



sietrem

**Calendrier des collectes
des encombrants :**

Lundi 15 décembre 2014

PHARMACIE
avenue de la Jonchère
01-60-31-15-24

Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi
de 9 h à 20 h 30 en journée continue.

Pour joindre la pharmacie de garde :
Commissariat de police
9, allée Vieille-et-Gentil - Lagny / Marne.
Tél. : 01-64-12-68-68.

CHANTELOUP HÔTEL **
Route de la Ferme-du-Pavillon
01-64-30-00-00

TABAC JOURNAUX

TABAC PRESSE JEU
60 bis, avenue
de la Jonchère
01 60 31 15 09

BONDIGUEL
Boulangerie-Pâtisserie

44 et 46 avenue de la Jonchère
01-71-40-64-34

Vannaren Coiffure
Coiffeuse à domicile
Hommes, Femmes, Enfants
Tél. : 06-52-07-81-06
vannaren@hotmail.fr

Loulea
Lingerie Beauté

4 route de la Ferme au Pavillon
77600 Chanteloup-en-Brie
Tél. : 01 64 02 35 60
E-mail : loulea.beaute@gmail.com

Dr DRUET-CAZAS
48, avenue de la Jonchère
01.64.02.03.97

**MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné
Secteur 1**

Organisation de la permanence :
Les samedis après-midi, dimanches et
jours fériés de JOUR uniquement.

**Composer toujours notre
N° unique : 01-64-30-64-30**

Les 4 Loups
Crêperie - Salades - Grill
Parking assuré

Tel. 01 64 30 38 74

37, avenue de la Jonchère - 77600 Chanteloup-en-Brie
RCS Meaux 505 409 748

TAXI CHANTELOUP
M. Éric Bon
06-07-23-50-54

Ent. JOLIBERT Christophe
Plombier chauffagiste entretien
23 allée René Poulain
Tél. : 06-03-81-72-71
c.jolibert@sfr.fr
Agrée : P.G

SARL APC MARTIAL
Artisan Plombier Chauffagiste
19 Avenue du Bois de Chigny
Tél. : 01-64-02-87-29
Port. : 06-33-42-11-06

Votre marché
Epicerie-livraison gratuite
60 bis av. de la Jonchère
01-64-30-25-77
7/7 de 7 h 30 à 21 h.

Coiffure Clara Andrade professionnel
L'ORÉAL KÉRATASE

Visagiste, RELOOKING, Esthétique,
Épilation, Soins du corps...
Votre salon de coiffure
à Chanteloup-en-Brie
01 60 31 06 02
06 68 52 75 67

Retrouvez-nous également
à Montevrain 01 60 07 79 79

Arom&sens
Esthétique à Domicile

Sur rendez-vous

Contactez : Vanessa
Esthéticienne diplômée
06 61 89 33 36

ALLO TAXI CHANTELOUP
M. Cyril Tafforeau
06-67-69-88-60

Taxi 6 places / tous trajets

SUTY GAMBLAIN
Plombier Chauffagiste Climatisation
22 rue des terres fortes
Tél. : 01-64-02-31-20
Fax : 01-60-07-93-77
Agrée : P.G, fluide frigorifique

Gaëlle Guertau
Ostéopathe
21 rue des terres fortes
Tél. : 01-72-84-87-20
: 06-09-62-76-08
Gaelleguertau.osteopathe@sfr.fr

**AUTO ECOLE
CER**
Permis B - AAC
43 av. de la Jonchère
01-64-30-34-88

CENTRE DE BEAUTÉ

43 avenue de la Jonchère
Marie Coiffure 01 60 31 65 46
Kryss Esthétique 06 79 57 08 10

Maya Saget
Décoratrice d'Intérieur
06.72.83.83.37
mayasaget@adfd.net
www.mayasaget.net

SPEED PIZZA
Pizza, Sandwichs, Plats

60 bis, av. de la Jonchère
01-64-30-30-30

Vente à emporter livraison gratuite 7j/7
De 11 h 00 à 14 h 30 et 18 h 00 à 22 h 30

Camille b.
l'essentiel de la beauté et du bien-être à domicile

06 11 04 43 53
camilleb-esthetique.fr

Cabinet d'infirmier
M^{me} Gaudet - M. Pancaldi
21 rue des Terres Fortes
Port. : 06-64-50-75-09
Port. : 06-16-80-92-72

www.fbiproservices.net

FBI PRO
SERVICES
FOURNITURES - BATIMENTS - INDUSTRIES

06.66.54.65.66
Vente de fournitures professionnels

MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 17 h - 19 h
Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h
Vendredi : 9 h 30 - 12 h
Samedi : 9 h 30 - 12 h
(uniquement l'état civil)

Numéros utiles

Secrétariat : 01.64.12.74.50
Comptabilité : 01.64.12.74.51
Cabinet du Maire
et urbanisme : 01.64.12.74.52
Culture : 01.64.12.74.54
Périscolaire : 01.64.12.74.58
Halte garderie : 01.60.54.19.61

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication :
Marcel Oulés, Maire
Groupe de relecture :
Pierrette Munier, Fabienne Gilliot, ,
Grégory Atteba, Bertrand Carlin
Toufik Hamdi.

Coordination : Service Communication
Tél : 01.64.12.74.50
Impression :
Dépôt légal : 1980-3